



Section académique de Lyon : diversité et dynamisme

L'académie de Lyon n'est pas parmi les plus grandes sur un plan territorial, mais elle compte parmi les académies les plus importantes sur le nombre d'élèves et d'étudiants accueillis, du fait de la prépondérance de la métropole lyonnaise notamment.

La section académique SNPDEN est très engagée sur le plan des valeurs. La parité, le respect de la représentativité des différents territoires et des différentes fonctions, ainsi qu'une posture éthique font partie des principaux chevaux de bataille.

L'académie de Lyon fait naturellement penser à la capitale des Gaules, mais on oublie souvent que la concurrente historique, Saint-Étienne, fait aussi partie de cette académie, tout comme les territoires éloignés que sont le Bugey et le pays de Gex (frontalier de Genève) dans le département de l'Ain.

L'académie de Lyon accueille plus de 800 000 élèves, étudiants et apprentis, ainsi que 52 000 enseignants, pour une population de 3,3 millions d'habitants répartis sur ces 3 départements (le Rhône rassemblant 1,8 millions d'habitants à lui seul).

L'académie possède un lien singulier avec les collectivités territoriales : à l'intérieur de l'académie, nous sommes confrontés non pas à 3, mais à 4 collectivités départementales. En effet, depuis



2015, et de façon tout à fait exceptionnelle, la

Métropole de Lyon a quitté le statut de communauté urbaine pour devenir une collectivité départementale de plein exercice. Le département du Rhône ne subsiste plus que sur les territoires ruraux. Cela complexifie beaucoup notre travail, d'autant plus que les relations actuelles avec la Métropole de Lyon sont tendues, et que nous faisons le constat, hélas, d'un manque d'appui de la part de notre hiérarchie face aux velléités intrusives des services de la Métropole.

Par ailleurs, nous nous insérons dans un ensemble plus vaste sur le plan régional, puisque l'Académie de Lyon est une des

trois académies qui composent la région Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés des sections clermontoise et grenobloise. Paradoxalement, ce morcellement constitue indéniablement une force, car avec nos camarades de Clermont-Ferrand et de Grenoble, nous avons réussi à instaurer un dialogue social régulier avec l'exécutif régional. Tout n'est pas simple, mais notre expertise est reconnue.

Un maillage territorial riche et divers

L'académie de Lyon compte environ 540 EPLE publics et privés, dont 329 publics. Les EPLE lyonnais se distinguent par une très grande variété : établissements ruraux isolés de petite taille, comme gros établissements de centre-ville, en passant par des secteurs où sont implantés de nombreux établissements classés en REP ou en REP+. C'est à Lyon, que nous avons l'un des plus gros lycées en termes de public scolaire (Lycée La Matinière Duchère, Lyon 9^e, avec plus de 2400 élèves), et l'un des plus gros collèges avec internat (Collège Mario Meunier, Montbrison, avec plus de 1 100 élèves). Ce maillage territorial très diversifié fait

sente. Les collègues de l'Ain veulent rester dans l'Ain, les Ligériens veulent rester dans la Loire, et les Rhodaniens dans le Rhône et la Métropole. Les rivalités entre les 3 départements existent, car les identités y sont fortes, avec des personnels attachés à leurs territoires. C'est ce qui fait aussi le charme de cette académie, où l'on peut passer de la plaine de l'Ain aux collines stéphanoises en faisant un crochet par la banlieue lyonnaise, et découvrir autant de réalités différentes sur le plan professionnel.

Toutefois, nous avons depuis quelques années des mouvements de mutation de plus en plus restreints. Il devient notamment très difficile pour les personnels de direction adjoints de trouver un point de chute comme chef, et souvent, il faut enchaîner un deuxième poste d'adjoint, tout en acceptant de mettre de la souplesse géographique pour espérer obtenir une mutation satisfaisante.

L'académie de Lyon est éminemment une académie centrale et politique. La précédente rectrice, Françoise Moulin-Civil, était présidente de la conférence des recteurs. L'actuelle rectrice est attachée à son rôle de rectrice de région académique, et cette centralité donne de l'importance aux choix stratégiques opérés. Aux côtés de la rectrice, nous avons 3 DASEN, celui du Rhône étant compétent pour les deux

par 3 DAASEN. Dans l'Ain, c'est une DASEN, qui a déjà exercé il y a quelques années comme DAASEN dans le Rhône. Enfin, dans la Loire, le DASEN est un vrai local de l'étape. Ancien chef d'établissement dans le Rhône et la Loire, ancien directeur du CRDP, il exerce sur un territoire qu'il connaît comme sa poche.

Le fonctionnement syndical

Depuis 2014, le principe d'un fonctionnement collégial a été mis en avant. Le secrétariat académique ne travaille pas en tant qu'instance à proprement parler, mais c'est plutôt le bureau académique qui joue ce rôle de pilotage collégial.

Aux côtés de ce principe, nous avons toujours eu à cœur de veiller à un strict respect de la parité, et de valoriser systématiquement la prise de responsabilités par les collègues femmes. La place des adjoints est également une priorité, tout comme le respect de la diversité de nos territoires.

Si nous sommes confrontés comme toutes les académies à des modifications en profondeur dans la relation aux organi-

Nombre d'établissements par type	AIN	LOIRE	RHONE	ACADEMIE
LYCEES	12	18	37	67
LYCEES PROFESSIONNELS	5	16	24	45
COLLEGES	51	50	113	214
ETABLISSEMENT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTE	1	1	1	3
	69	85	175	329

Nombre de SEGPA et de SEP	AIN	LOIRE	RHONE	ACADEMIE
SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL (SEGPA) dans un collège	9	14	32	55
SECTIONS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (SEP) dans un lycée	6	2	12	20

Présence de CPGE et de STS	AIN	LOIRE	RHONE	ACADEMIE
CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE) dans un lycée	2	2	12	16
SECTIONS DE TECHNICIENS SUPERIEURS (STS) dans un lycée ou lycée professionnel	9	13	31	53

que l'académie de Lyon est attractive, et qu'il est parfois difficile d'y entrer. Et les collègues qui y sont souhaitent y rester. C'est d'ailleurs souvent un problème, car la mobilité intra-académique est peu pré-

collectivités du Conseil départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon. Le DASEN du Rhône occupe une position prépondérante, compte tenu du poids de sa DSDEN. Il est d'ailleurs accompagné

sations syndicales de la part notamment de jeunes collègues, notre maillage territorial nous permet de garder un contact constant et régulier avec l'ensemble des personnels de direction.



Nous avons la chance de travailler au sein d'une équipe soudée et unie, tant sur le plan des commissions paritaires que sur le suivi « politique » des dossiers brûlants.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGUES

C'est une préoccupation constante. Nous accompagnons en moyenne un à deux collègues par mois sur des problématiques souvent délicates. Le principe du contradictoire n'est pas encore entré de façon éthique et systématique dans le fonctionnement de notre hiérarchie. Faute d'accompagnement, certains collègues peuvent se retrouver fortement démunis. Notre souci d'être présent à toute occasion permet de garantir le contradictoire et d'éviter des dérives parfois

arbitraires, dont nous avons malheureusement des habitudes tenaces dans notre pays.

La perspective de la disparition des instances paritaires est à ce titre une immense inquiétude, que nous avons déjà dénoncée.

RÉPARTITION DES TÂCHES

La collégialité du travail a pour conséquence une répartition des tâches qui permet de toucher l'ensemble des dossiers dans lesquels nous intervenons :

- Un secrétaire académique adjoint par type d'établissement (Collège, LP, LEGT) ;
- Parmi ces 3 SA adjoints, un collègue particulièrement investi sur le lien avec la Région Auvergne-

Rhône-Alpes et le fonctionnement du CSIA ;

- Un SA adjoint chargé spécifiquement des retraités (lui-même retraité et ancien SA de Versailles) ;
- Une SA adjointe chargée de suivre et préparer avec les camarades de l'UNSA Éducation les travaux du CTA ;
- Un chargé de communication ;
- Des commissions de travail qui reprennent les thèmes des 4 commissions de travail nationales.

TRAVAIL DES COMMISSAIRES PARITAIRES

Sur 6 sièges au total en CAPA (titulaires et suppléants), le SNPDEN en a 4. Nous prenons beaucoup de soin à la fois dans la défense des intérêts des collègues, avec un travail préparatoire minutieux, mais nous profitons aussi des CAPA pour insister sur les points qui nous paraissent fondamentaux dans le cadre du dialogue social. Cette instance a sa nécessité, et de très nombreux collègues nous remercient pour notre engagement et la qualité du travail de suivi que nous effectuons.

ENGAGEMENT SYNDICAL

Le SNPDEN-UNSA dérange indéniablement. Notre expertise est un grain de sable qui fait parfois ressortir des dysfonctionnements sur le plan du pilotage rectoral. Nous avons depuis quelques années une écoute attentive de la part des deux rectrices, mais le mal-être des collègues s'aggrave sans cesse. Et rien ne change fondamentalement. Les conditions de travail se dégradent, et la machine rectorale est parfois si lourde qu'elle regarde passer les trains sans même imaginer qu'elle peut agir pour éviter de probables déraillements.

Toutefois, quelques victoires syndicales ont pu être obtenues récemment : l'abandon de l'expérimentation des scanners Santorin, mais aussi l'ouverture et l'alimentation des CET (Comptes épargne temps). La rectrice a aussi validé un rythme plus soutenu de dialogue social, notamment à travers des mini-groupes Blanchet en visioconférence.

Rien n'est toutefois acquis, et notre vigilance est de mise, car le contexte glo-



bal de la politique menée actuellement porte plutôt à renforcer la défiance envers les personnels de direction. C'est, en tous cas, un ressenti exprimé de façon unanime.

TRAVAIL DE TERRAIN

Le travail syndical, c'est aussi l'animation des sections syndicales. C'est une tâche difficile, et nous avons en toute sincérité de plus en plus de mal à rassembler beaucoup de collègues autour de nos AGD et notre AGA.

Nous essayons de soigner notre communication académique :

- 150 lettres de direction académiques envoyées chaque année scolaire en moyenne ;
- 1 site académique dédié, qui est actualisé très régulièrement par notre chargé de communication ;
- 1 compte Facebook ;
- 1 compte Twitter.

Mais le virtuel ne suffit pas. Nous organisons des temps conviviaux, un temps dédié aux lauréats de concours, et nous avons eu cette année la chance de pouvoir accueillir une séance de formation syndicale assurée par Catherine Petitot (à laquelle ont d'ailleurs assisté des collègues de Grenoble et de Clermont-Ferrand).

UN LIEN AVEC LE NATIONAL

Notre section académique a la chance d'avoir un lien fort avec l'ESN : un se-

crétaire national (Pascal Charpentier), un membre de l'ESN (Lydia Advenier) et une commissaire paritaire nationale (Valentine Conraux).

Le travail réflexif mené notamment en conférence nationale permet de porter les sujets de préoccupation des collègues.

ET LE CSIA

Et enfin, une belle réussite à travers le fonctionnement du CSIA, le conseil syndical inter-académique. Si les relations existaient depuis longtemps avec Grenoble (du fait de l'ancienne région Rhône-Alpes), l'approche avec Clermont-Ferrand n'allait pas de soi au début. Mais nous avons réussi à dépasser craintes et représentations erronées pour parvenir à la création d'un outil d'échange et de pilotage reconnu et efficace. En face des 3 recteurs, le SNPDEN-UNSA est uni, et les différences entre nos 3 académies ne sont plus perceptibles.

Par ailleurs, l'organisation annuelle d'un séminaire inter-académique a permis de renforcer les liens et de donner du sens à notre nécessaire réflexion commune.

Bref, l'académie de Lyon est un territoire passionnant, où la qualité de vie est réelle. Nous sommes idéalement situés. À 2 heures de Paris via le TGV, à moins de 2 heures de Marseille pour aller voir la Grande bleue, à quelques encablures des Alpes... Seule la Bretagne est vraiment loin de nous...

Gérard HEINZ,

secrétaire académique et commissaire paritaire académique



Isabelle RHETY,

secrétaire académique adjointe (CTA)

Mireille CHOVET,

secrétaire académique adjointe (LP)

Éric BELLOT,

secrétaire académique adjoint (LEGT et relation avec la Région)

Pierre BOUSQUET,

secrétaire académique adjoint (Retraités)

Isabelle GEOFFRAY,

secrétaire académique adjointe (Collèges)

François ISAAC,

secrétaire départemental de la Loire

Roland CRETIN,

secrétaire départemental de l'Ain

Catherine BROCHET,

secrétaire départementale Rhône & Métropole de Lyon, commissaire paritaire académique

Anne ANTONI,

commissaire paritaire académique

Christian LAURENSEN,

commissaire paritaire académique

François MARCEAU,

chargé de communication académique

Max FEUGIER,

trésorier académique

Valentine CONRAUX,

commissaire paritaire nationale

Serge GUINOT,

représentant SNPDEN-UNSA au CHSCTA

